

## Lettre d'informations n°6 - AVRIL 2009

### **Publication de l'instruction fiscale sur le Crédit d'Impôt Jeux vidéo**

L'instruction fiscale relative au Crédit d'Impôt Jeux vidéo vient de paraître.

*Document réservé aux adhérents*

Ce document rédigé par la Direction Générale des Finances Publiques commente les modalités d'application du crédit d'impôt pour les sociétés éligibles.

Si vous bénéficiez d'un agrément provisoire au titre du CIJV, je vous invite à vous reporter à ce document dans le cadre de vos démarches de demande de remboursement du crédit d'impôt.

Je vous rappelle également que le SNJV a publié le mois dernier, à l'attention exclusive de ses adhérents, le guide pratique sur le CIJV, n'hésitez pas à vous y reporter en cas de besoin ou à me le demander si vous ne le retrouvez plus.

Le SNJV est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au sujet de ce dispositif.

### **Le SNJV crée le comité de vigilance**

Pour en finir avec les contre-vérités sur notre industrie

Victime régulière d'attaques injustifiées, notamment dans les médias nationaux, notre industrie a décidé de réagir par la voix du syndicat national du jeu vidéo.

Lors du dernier Conseil d'administration, le SNJV a donc décidé la création d'un groupe d'experts et de personnalités de divers horizons (juristes, médecins, psy, journalistes, sportifs, joueurs, personnalités des médias) dont les missions seront :

- réagir systématiquement et de façon argumentée aux attaques dont est victime notre industrie

- mener une action de pédagogie et d'information sur l'industrie du jeu vidéo et les contenus auprès de tous les publics concernés (médias, grand public, associations de parents,...)

La composition du comité de vigilance est en cours.